

Réf: Dossier N° 079582

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONAN CONSTRUCTION IMMOBILIERE SARL »
en abrégé « KCI »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN JEAN-FOLLY 1ER
ARRÊT PRÈS DE LA PHARMACIE JEAN FOLLY, Lot 337, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONAN CONSTRUCTION
IMMOBILIERE SARL » en abrégé « KCI »

Objet : CARRELAGE, PIENTURE, DÉCORATION, PISCINE, FOURRAGE, ETANCHEITE, POSER PAVE, BORDURE, CANIVEAU, SATFF, PLACO INSTALLATION DE CLIMATISATION ET ENTRETIEN, NETTOYAGE, FIN CHANTIER ET ENTRETIEN DES ACTIVITÉS, CONSTRUCTION, RÉNOVATION AMÉNAGEMENT, DIVERS

, L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC, LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE, LA PRISE DE PARTICIPATION DZNS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE, ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN JEAN-FOLLY 1ER
ARRÊT PRÈS DE LA PHARMACIE JEAN FOLLY, Lot 337, Ilot 31

Dirigeant(s) : M KOUASSI KONAN JEAN-FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01026 du 17/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06336/GTCA/RC/2022 du 17/02/2022

